

Bilan de compétences Flash

Objectif:

Le bilan de compétences permet d'analyser ses **compétences professionnelles et personnelles**, ses **aptitudes** et ses **motivations** en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

Il sert à faire le point sur votre situation professionnelle : vos compétences acquises au cours de vos emplois et de votre parcours professionnel. Il donne aussi une vision des potentielles évolutions et formations auxquelles vous pouvez avoir droit.

Déroulement:

Phase préliminaire qui a pour objet :

- d'analyser la demande et le besoin de la personne
- de déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

Phase d'investigation qui permet:

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives

Phase de conclusion par la voie d'entretiens personnalisés permet au bénéficiaire :

- de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- de recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels

Cette phase se termine par la présentation à la personne des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété de la personne. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Un rendez-vous de suivi est proposé 6 mois après la réalisation du bilan.

Avant d'entamer un bilan de compétences, un RDV préalable gratuit et sans engagement vous est proposé. Il permet de répondre à toutes vos questions et de vous présenter en détail notre méthodologie.

Qui peut réaliser un bilan de compétences?

Toute personne active, notamment:

- **Les salariés du secteur privé**, ainsi que les travailleurs indépendants,
- **Les demandeurs d'emploi** : la demande doit être faite auprès de France Travail, de l'APEC ou de Cap emploi ;
- **Les agents du secteur public** (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés ;
- **Tout autre titulaire de compte personnel de formation** (CPF).

Tarif
1450€

Durée
6 à 10 semaines
5 entretiens de 2 heures
7 heures de travail guidé

Financement et délais d'accès

Un bilan de compétences peut débuter à toute période de l'année
(les délais d'accès sont indiqués entre parenthèses)

CPF (15 jrs)
Pôle Emploi (30 jrs)
Entreprise-PDC (60 jrs)
Financement personnel (15 jours)

Modalités

En présentiel et/ou à distance

Lieux
Paris
Hauts de Seine
Yvelines
Val d'Oise





Votre bilan de compétences avec Firefly Accompagnement

Notre façon de vous accompagner :

- Nous établissons avec vous une collaboration dans le respect de la confidentialité et sans jugement.
- Nous avons à cœur de co-construire avec vous votre projet professionnel réaliste et motivant.
- Nous mettons à votre disposition une méthode dialogique et constructiviste avec différents outils pour s'adapter au mieux à votre projet et à vos besoins.
- Nous faisons preuve de disponibilité et de souplesse pendant votre accompagnement.
- Nous veillons à entretenir un rapport ouvert avec une communication honnête.

Notre posture vise à vous mettre en réflexivité:

- En adoptant une position neutre, en ne portant pas de jugement
- En étant activement à votre écoute
- En respectant votre consentement, en vous demandant votre accord
- En respectant vos souhaits et vos besoins
- En vous aidant à clarifier la situation et à progresser dans votre réflexion
- En respectant les règles déontologiques du bilan de compétences et la confidentialité de nos échanges.

Les tests :

En fonction de votre projet et de vos besoins, nous vous proposons les tests adaptés. Ils sont effectués en ligne entre deux entretiens. Votre consultante reçoit les résultats et vous les restitue lors de vos rendez-vous.

Le travail personnel :

Une durée moyenne de 7h de travail personnel accompagné grâce à votre Roadbook est prévue entre les entretiens. Cette période vous permet d'effectuer des recherches, de conduire des enquêtes métiers et d'avancer dans vos réflexions.

Ce travail personnel est guidé par votre consultante qui vous propose une méthodologie. Le travail effectué est débriefé à l'entretien suivant.

Nous co-construisons avec vous des projets :

- Pragmatiques : qui prennent en compte votre situation, vos besoins et la réalité du marché du travail
- Respectueux de vos souhaits d'évolution professionnelle
- Réalisables, si besoin, un parcours de formation est défini
- Et surtout motivants pour vous mettre en action

Nos bilans de compétences sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

N'hésitez pas à nous informer de vos besoins spécifiques.

Programme du bilan de compétences Flash

Détails	Répartition séance/ travail personnel	Volume d'heures
Phase préliminaire		
Définition des objectifs du bilan et analyse du parcours personnel	Entretien 1 : 2h Travail personnel : 1h	3 heures
Phase d'investigation		
Identification des intérêts professionnels	Entretien 2 : 2h Travail personnel : 2h	4 heures
Analyse des compétences et identification des pistes professionnelles	Entretien 3 : 2h Travail personnel : 2h	4 heures
Elaboration d'un projet réaliste et motivant Préparation à la mise en œuvre du projet	Entretien 4: 2h Travail personnel: 2h	4 heures
Phase de conclusion		
Clôture du bilan de compétences	Entretien 5: 2h	2 heures